

La version française suit.

April 26, 2021

The Canadian Association of Music Libraries, Archives and Documentation Centres (CAML-ACBM) condemns the actions of Laurentian University in cancelling 69 programs and laying off over 100 academic staff. As the only Canadian university offering a higher education with a significant focus on Indigenous and Francophone programming in addition to English, dismantling an education system designed to serve three distinct communities in a geographic region with limited resources, is catastrophic and irresponsible. Cancelling such programs as Teacher Training and many arts and humanities programs, and the separation of the Northern Ontario School of Medicine, undermines the University's important role in the cultural experience of northern Ontario communities. These drastic measures will irreparably damage the academic life of the North, and with it, post-secondary research, teaching and learning in Canada.

In particular, we vehemently oppose Laurentian University's decision to cut the music program, which imperils the community's ability to create, collect, and preserve important northern cultural traditions. The music program, and by extension the libraries and archives that support music-related endeavours, are vital pieces of the Canadian cultural mosaic. We therefore find the University's decisions deeply troubling and reflective of the Ontario provincial government's short-sighted higher education and arts and humanities policies.

We join [CAUT](#) in calling for: 1) "A significant immediate public investment in the university to stabilize programming, retain staff and students, and signal that both levels of government are committed to the continuation of Laurentian's important bilingual and tricultural mandate and a thriving north"; and 2) "Governance and accountability improvements. Those who caused and allowed this crisis to occur cannot be left in control of the university's recovery. There needs to be strengthened collegial oversight and accountability to the communities Laurentian serves. The provisions of the Laurentian Act must be brought up to the standards of other university statutes."

In confirming our solidarity with students, staff, and faculty of Laurentian University, we ask CAML-ACBM members, and other information professionals across Canada, to act on the steps outlined in CAUT's [call for action](#) in support of culture and higher education in Canada.

On behalf of the Board of the Canadian Association of Music Libraries, Archives and Documentation Centres,

Houman Behzadi
President

<https://www.caml-acbm.org/en/>

Le 26 avril 2021

L'Association canadienne des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux (ACBM-CAML) condamne les actions de l'Université Laurentienne en annulant 69 programmes et en licenciant plus de 100 membres du personnel académique. En tant que seule université canadienne offrant une éducation supérieure avec un accent important sur les programmes autochtones et francophones en plus de l'anglais, démanteler un système d'éducation conçu pour desservir trois communautés distinctes dans une région géographique avec des ressources limitées est catastrophique et irresponsable.

L'annulation de programmes tels que la formation des enseignants et de nombreux programmes dans les arts et les sciences humaines, ainsi que la séparation de l'École de médecine du Nord de l'Ontario, mine le rôle important de l'Université dans l'expérience culturelle des communautés du Nord de l'Ontario. De plus, ces mesures drastiques nuiront irrémédiablement à la vie universitaire du Nord et, par extension, à la recherche, à l'enseignement et à l'apprentissage postsecondaires au Canada.

En particulier, nous nous opposons avec véhémence à la décision de l'Université Laurentienne de supprimer le programme de musique, ce qui met en péril la capacité de la communauté de créer, de recueillir et de préserver d'importantes traditions culturelles du Nord. Le programme de musique, et par extension les bibliothèques et les archives qui soutiennent les efforts liés à la musique, sont des éléments vitaux de la mosaïque culturelle canadienne. Nous trouvons donc les décisions de l'Université profondément troublantes et reflétant les politiques à courte vue du gouvernement provincial de l'Ontario en matière d'enseignement supérieur et des arts et des sciences humaines.

Nous nous joignons à [l'ACPPU](#) pour demander: 1) « Des fonds considérables doivent immédiatement être investis dans l'université afin de stabiliser sa programmation, de garder le personnel et les étudiants, et de démontrer l'engagement des deux paliers de gouvernement envers le maintien de l'important mandat triculturel et bilingue de la Laurentienne et la prospérité du Nord. »; et 2) « La gouvernance doit être améliorée et la responsabilisation accrue. Les parties qui ont rendu possible ou causé cette crise ne peuvent pas diriger le redressement de l'université sans renforcement des mesures de surveillance collégiale et de reddition de comptes envers les communautés que sert la Laurentienne. Les dispositions de la *Loi constitutive de l'Université Laurentienne de Sudbury* doivent être mises à niveau pour veiller à ce qu'elles respectent les normes juridiques applicables aux autres universités. »

En confirmant notre solidarité avec les étudiants, le personnel et le corps professoral de l'Université Laurentienne, nous demandons aux membres de l'ACBM-CAML et à d'autres professionnels de l'information à travers le Canada d'agir selon les étapes décrites dans [l'appel à l'action de l'ACPPU](#) à l'appui de la culture et de l'enseignement supérieur au Canada.

Au nom du conseil d'administration de l'Association canadienne des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux,

Houman Behzadi

Président

<https://www.caml-acbm.org/fr/>